

Don en mémoire

Rendre hommage à un être cher

Agir concrètement pour
le confort et la qualité
des soins des patients et résidents
des Côtes d'Armor.



Vous souhaitez rendre hommage à un proche disparu et faire vivre ses valeurs et le sens qu'il a donné à sa vie ?

Il est possible d'organiser une collecte de dons au profit du Fonds de dotation LIAMM pour soutenir des projets dans les Centres Hospitaliers publics de Guingamp, Lannion, Lamballe, Saint-Brieuc - Paimpol - Tréguier.

Fonds de dotation Liamm
Hôpital de Saint-Brieuc
10 rue Marcel Proust
22000 Saint-Brieuc

Plus d'informations
<https://www.fonds-liamm.bzh>
Tel : 02.96.01.74.44
email : fonds.liamm@armorsante.bzh



Don en mémoire

Rendre hommage à un être cher

Depuis 2020, les hôpitaux publics du Groupement Hospitalier de Territoire - GHT - d'Armor (Saint-Brieuc, Paimpol, Tréguier, Guingamp, Lannion-Trestel, Lamballe-Quintin) ont créé le Fonds de dotation « LIAMM » (qui signifie « lien » en breton). Celui-ci permet grâce à la générosité de particuliers, d'associations, et d'entreprises de soutenir financièrement des projets innovants qui visent à améliorer le confort et la qualité des soins des patients et des résidents accueillis dans les différents hôpitaux publics de notre territoire. Il peut s'agir d'un soutien à un projet de recherche ou à l'acquisition d'équipements...

Grâce au fort engagement des bretons et à leur générosité, le Fonds de dotation Liamm a pu financer, par exemple :

— Vélo interactif pour la rééducation des personnes âgées à Saint-Brieuc (14 000 €)

— Portique motorisé et intelligent d'aide à la marche à Trestel (87 000 €)

— Casque de réalité virtuelle et logiciel pour l'auto-rééducation des patients à Guingamp (8 000 €)

— Fresques par un artiste grapheur dans les services de pédiatrie à Saint-Brieuc et Trestel et de maternité à Lannion (20 000 €)

— Biographie hospitalière en Hémato-Oncologie pour permettre aux patients en situation dite « palliative » de laisser une trace, de transmettre leur histoire à leurs proches et de penser à autre chose que la maladie (21 000 €)

— Activité physique adaptée pour les patients en service d'oncologie (15 000 €)

Pour consulter les projets en cours : <https://www.fonds-liamm.bzh>



Participez à cet élan de générosité en proposant un don mémoire au profit du Fonds de dotation Liamm.



Comment faire ?

Vous pouvez indiquer votre volonté de collecter des dons en mémoire de votre proche en le précisant aux professionnels funéraires qui vous accompagnent, mais également en le libellant sur l'avis de décès. Par exemple : “ La famille privilégie les dons en mémoire au Fonds de dotation Liamm, pour financer des projets au sein des hôpitaux publics des Côtes d'Armor”

Le Fonds de dotation Liamm à vocation à soutenir des projets concrets et variés au sein des différents établissements qui composent le GHT d'Armor. Si vous souhaitez soutenir un projet en particulier, il conviendra de le préciser lors de l'envoi de vos dons.

Les projets en cours sont disponibles sur notre site internet.

Les dons collectés (chèques ou espèces) sont à envoyer à l'adresse suivante :

Fonds de dotation Liamm

Hôpital de Saint-Brieuc
10 rue Marcel Proust
22000 Saint-Brieuc

Vous pouvez adresser vos règlements accompagnés d'une liste précisant, pour chaque donateur, le nom, prénom, adresse et le montant du don réalisé. Ceci permettra de vous transmettre un reçu fiscal (66% du don déductible sur l'impôt sur le revenu ou 60 % sur l'impôt sur les sociétés).

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez davantage de précision ou pour vous aider dans vos démarches.

Nous vous remercions de nous permettre d'agir avec le Fonds de dotation Liamm.
Grace à vous, nous pouvons faire Plus pour les malades et les soignants !

Je souhaite faire un Don au Fonds de dotation Liamm



JE SUIS

☐ Un particulier

☐ Une entreprise / Une structure

Nom.....

Nom de la structure/entreprise

N° SIREN

Prénom.....

Nom de la personne responsable

Forme juridique

Adresse

Code Postal..... Ville.....

Téléphone/...../...../...../..... Mail

JE SOUHAITE FAIRE UN DON PAR CHEQUE, JE CHOISIS LE MONTANT DE MON DON

☐ 20 €

☐ 50 €

☐ 100 €

☐ 200 €

☐ Montant libreeuros

Par chèque, à l'ordre de Fonds de dotation Liamm - Vous obtiendrez un reçu fiscal dans un délai de un mois à compter de l'encaissement de votre don.

JE SOUHAITE CONSACRER MON DON

☐ à un projet précis :

☐ je laisse le soin au fonds de dotation d'affecter mon don au projet de son choix

Merci de bien vouloir renvoyer ce formulaire par courrier à l'adresse suivante :

Fonds de dotation Liamm
Hôpital de Saint-Brieuc
10, rue Marcel PROUST
22 000 Saint-Brieuc

JE SOUHAITE FAIRE UN DON EN LIGNE, OU M'ENGAGER DURABLEMENT

Rendez-vous sur le site du Fonds de dotation Liamm : www.fonds-liamm.bzh

Les opérations de collecte de dons et le fonctionnement du fonds LIAMM sont financés grâce aux dons des mécènes et des donateurs. Dans un souci d'affecter au maximum les dons au financement des projets, LIAMM a à cœur d'optimiser ses dépenses.

Les informations vous concernant font l'objet d'un traitement informatisé nécessaire à la gestion de votre don par le Fonds LIAMM. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.